

SÉJOUR RANDONNÉES CAUTERETS (HAUTES-PYRÉNÉES) du 16 au 22 Juin 2024

Notice d'information



Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2023/2024 avec assurance RC

Le séjour est organisé par Alain RUMEAU et Patricia GOSSET au Village-Club de Vacances du Domaine de Pyrène*** à Cauterets (Hautes-Pyrénées)

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée avec deux niveaux :

- Niveau Rando-Promenade (norme du club) avec un dénivelé maxi de 500 m environ / randonnée
- Niveau Marcheurs avec un dénivelé maxi de 750 m environ /randonnée

Nombre de participants au séjour : minimum 20

HÉBERGEMENT



Village-Club de Vacances du Domaine de Pyrène*** à Cauterets. Vous serez logés en chambre double/twin ou chambre individuelle (avec supplément), sanitaires privés, téléphone, sèche-cheveux, TV, wifi, parking. Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage de fin de séjour inclus. Accès aux «Bains de Pyrène» compris

PROGRAMME de la semaine

- **Jour1 Accueil en fin d'après-midi par l'équipe du Domaine de Pyrène. Apéritif de bienvenue puis dîner**
- **Jour2 La Fruitière et le Lac d'Estom** (tous groupes)
Jolie balade dans un cadre bucolique jusqu'au lac aux couleurs magnifiques
env. 10 km dénivelé 450 m
- **Jour3 Le Pont d'Espagne et la Vallée du Gaube**
Groupe Rando-Promeneurs jusqu'au Lac de Gaube : env. 7 km dénivelé 300 m
Groupe Marcheurs jusqu'au Refuge des Oulettes sous le Vignemale : env. 16 km dénivelé 750 m
- **Jour 4 Journée détente avec balade sur le Plateau du Hautacam** (tous groupes) guidée par Alain
ou Repos à l'espace balnéoludique du Domaine composé de deux bassins chauffés dont un couvert (cascades, bains à remous) ainsi que sauna et hammam
- **Jour 5 Le Pont d'Espagne et la Vallée du Marcadau**
Vallée splendide, paysages d'altitude, lacs aux couleurs profondes
Groupe Rando-Promeneurs vers le Refuge Wallon : env. 12 km dénivelé 420 m
Groupe Marcheurs jusqu'aux Lacs de l'Embarrat : env. 13 km dénivelé 700 m
- **Jour 6 Le Cirque de Gavarnie**
Site incontournable classé au patrimoine mondial de l'Unesco : flore exceptionnelle, émerveillement garanti
Groupe Rando-Promeneurs A/R par le chemin principal : env. 8 km dénivelé 300 m
Groupe Marcheurs Aller par la Corniche et Retour par le chemin principal : env. 10 km dénivelé 500 m
- **Jour 7 Fin du séjour**
Départ après le petit-déjeuner

COUT DU SÉJOUR

Le coût du séjour sur base de 20 participants en pension complète (7 jours/6 nuits) est fixé à environ 605 € par personne en chambre double ou twin et à 689 € en chambre individuelle (dans la limite de disponibilité)

Le tarif comprend :

- 6 nuits en pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du dernier jour
- 5 paniers repas complets pour les sorties à la journée (à prévoir gourde personnelle pour l'eau)
- 1/4 de vin aux dîners
- 4 randonnées avec des accompagnateurs diplômés et 1 randonnée guidée par Alain
- Les animations de soirée proposées par l'équipe animation du Domaine
- L'accès à l'espace balnéoludique
- La taxe de séjour et la cotisation ponctuelle à l'association du village-vacances
- L'assurance annulation et rapatriement

Le tarif ne comprend pas :

- Le déjeuner du 1er et du dernier jour
- Les boissons en dehors des repas
- Les dépenses personnelles
- Le voyage (A/R Céret Cauterets environ 740 km), les déplacements et éventuels frais de parking vers les points de départ des randonnées. Nous conseillons le regroupement en covoiturage
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Il sera décidé de réaliser le séjour si nous atteignons un groupe de 20 personnes minimum, l'hébergeur nous demandant la validation ferme du contrat avant fin octobre 2023

Un chèque d'acompte de 30% du séjour à l'ordre de « Domaine de Pyrène » sera demandé pour valider l'inscription au plus tard lors de la réunion d'information prévue première quinzaine d'octobre 2023 (date à définir)

Un deuxième acompte sera demandé début avril 2024 ainsi que la photocopie de votre licence FFRP (partenariat avec l'hébergeur)

Le solde sera à régler début mai 2024

CONDITIONS DE RÉSILIATION

En cas d'annulation du séjour après signature du contrat (octobre 2023) seront appliquées les modalités de remboursement selon les garanties de l'assurance « annulation et rapatriement » souscrite (déduction faite des cotisations et frais de dossier)

Les inscriptions sont ouvertes. Pour renseignements contacter les responsables du séjour :

Alain RUMEAU 06 80 12 94 62

Patricia GOSSET 06 30 08 54 63